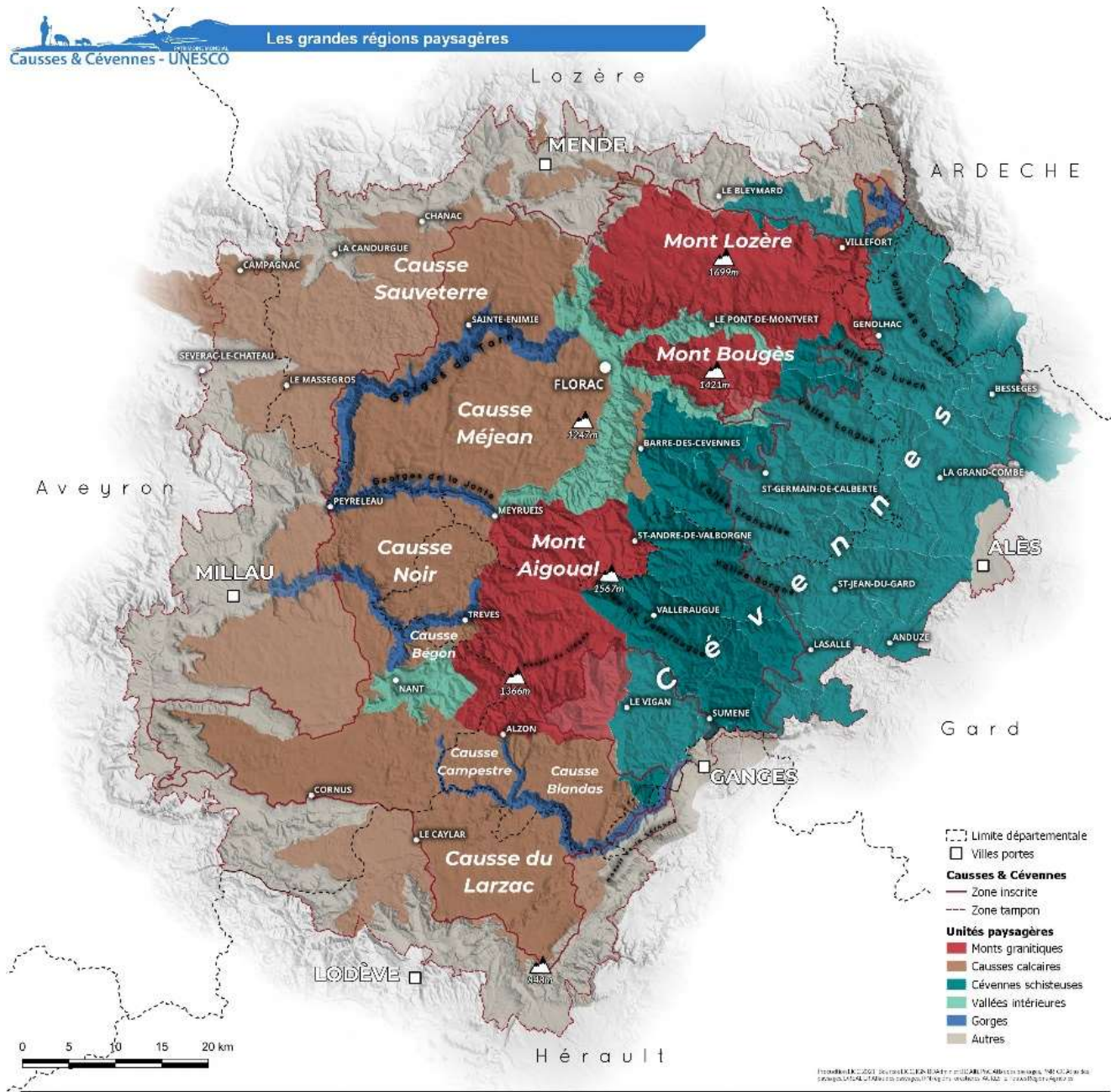


# CAUSSES ET CÉVENNES: L'AGROPASTORALISME MENACÉ?

Claire Aubron et  
Marie-Odile Nozières-Petit



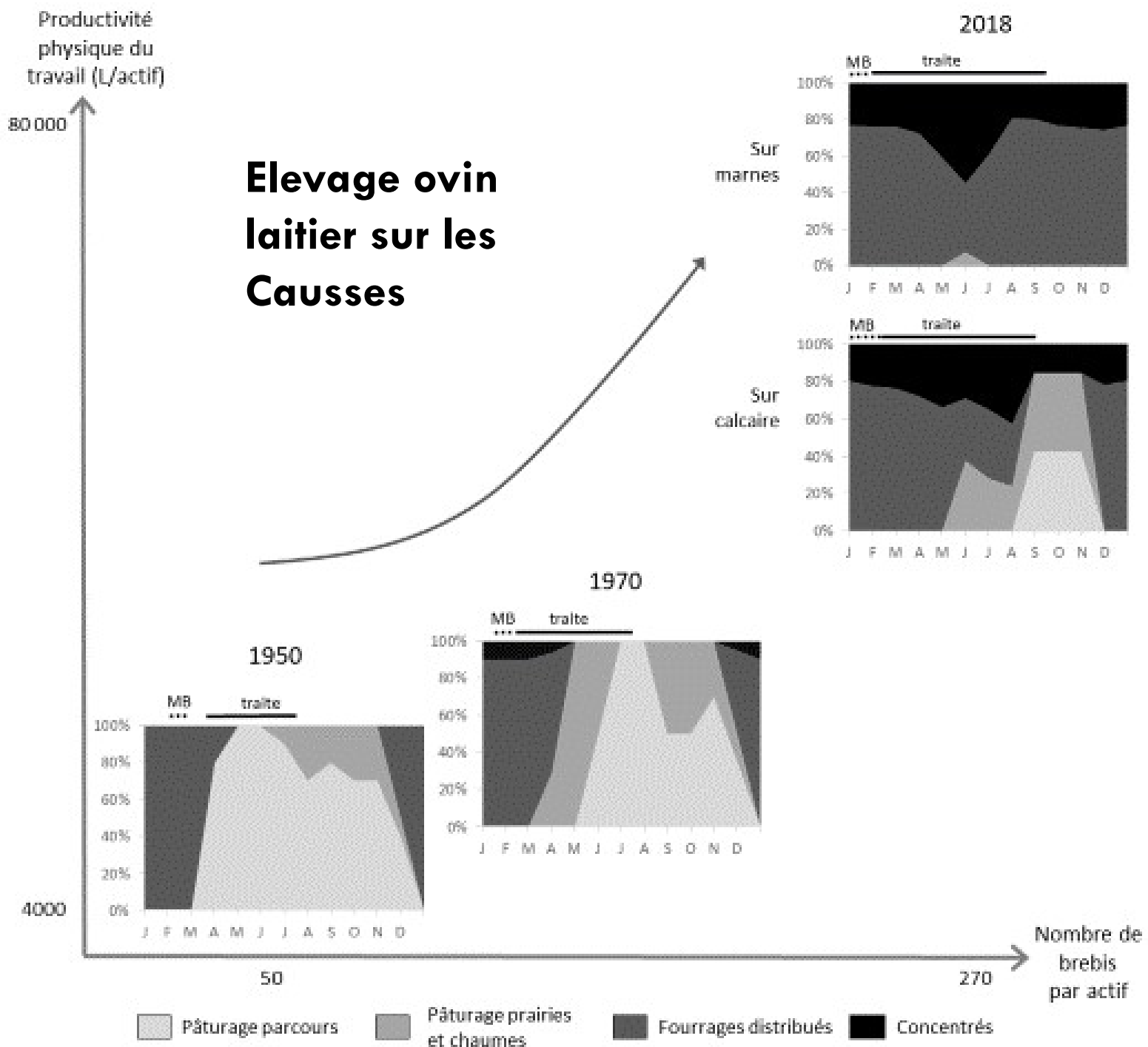


Entente interdépartementale des Causses et des Cévennes - 23ter av. Jean Monnet - 42100 Florac  
Téléphone : 04 46 31 73 73 - Email : contact@causses-et-cevennes.fr - intercausses-et-cevennes.fr

(Source : Bien Unesco Causses & Cévennes)

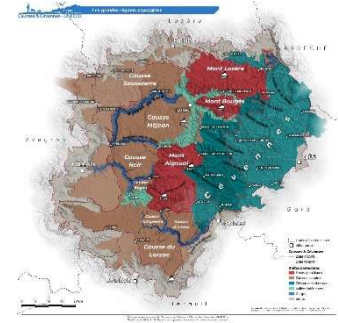
# DEPUIS 1950, UNE DYNAMIQUE DE CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITÉ PHYSIQUE DU TRAVAIL

- Augmentation de la quantité de lait ou de viande produite par actif
- Dynamique commune à la France et l'Europe, favorisée par politiques d'après-guerre facilitant l'investissement, puis par une évolution défavorable des prix qui incite à l'agrandissement afin de maintenir le revenu (Mazoyer, 1982 ; Charroin et al., 2012 ; Devienne, 2019)
- Dans les Causses et Cévennes, cette augmentation de la productivité physique du travail est passée par :
  - La spécialisation et l'augmentation de la taille du troupeau conduit par un actif grâce à des équipements (clôtures, motomécanisation de la traite, de la collecte du fumier, de la distribution d'aliments, etc.)
  - Une alimentation des animaux faisant plus de place aux aliments distribués au détriment du pâturage, en particulier des parcours



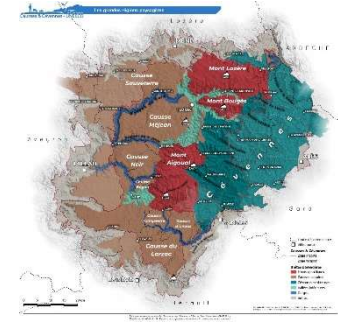
(Source : diagnostics agraires, Aubron et al., 2019)

# DES DÉCLINAISONS VARIABLES SUIVANT L'ACCÈS AUX SURFACES MOTOMÉCANISABLES



- Zones et exploitations avec surfaces aisément motomécanisables (de taille importante, accessibles, sol profond et peu caillouteux...) => orientation **laitière** avec brebis (Causse) ou chèvres (vallées cévenoles à fond large), investissements importants dans des bâtiments et équipements
- Zones et exploitations avec moins de surfaces motomécanisables et/ou pas de collecte laitière (et/ou manque de main-d'œuvre) => orientation **allaitante** avec vaches (Mont Lozère) ou brebis (Causse, versants et vallées cévenoles à fond étroit), vendant des animaux destinés à l'abattage ou à l'engraissement
- Zones ou exploitations sans surfaces motomécanisables (vallées cévenoles) => **abandon** (...puis parfois installation de néoruraux)

# TROIS SYSTÈMES DE PRODUCTION ACTUELS



## Ovin lait sur marnes CAUSSES

3 actifs  
815 brebis Lacaune  
380 ha de SAU  
*dont 150 de parcours*

Bâtiments et équip<sup>ts\*</sup>  
1 130 000 €

Contribution du pâturage à  
la ration : 0%  
(entre 0 et 30%)

## Bovin allaitant broutards MONT LOZERE

2 actifs  
60 vaches Aubrac  
250 ha de SAU  
*dont 230 de parcours et PN*

Bâtiments et équip<sup>ts\*</sup>  
430 000 €

Contribution du pâturage à  
la ration : 58%  
(entre 45 et 60%)

## Caprin fromager CEVENNES

2 actifs  
50 chèvres Alpine  
35 ha de SAU  
*dont 33 ha de parcours*

Bâtiments et équip<sup>ts\*</sup>  
136 000 €

Contribution du pâturage à  
la ration : 13%  
(entre 13 et 53%)

\* Valeur totale des équipements et bâtiments dans leur état initial

(Source : diagnostics agraires)

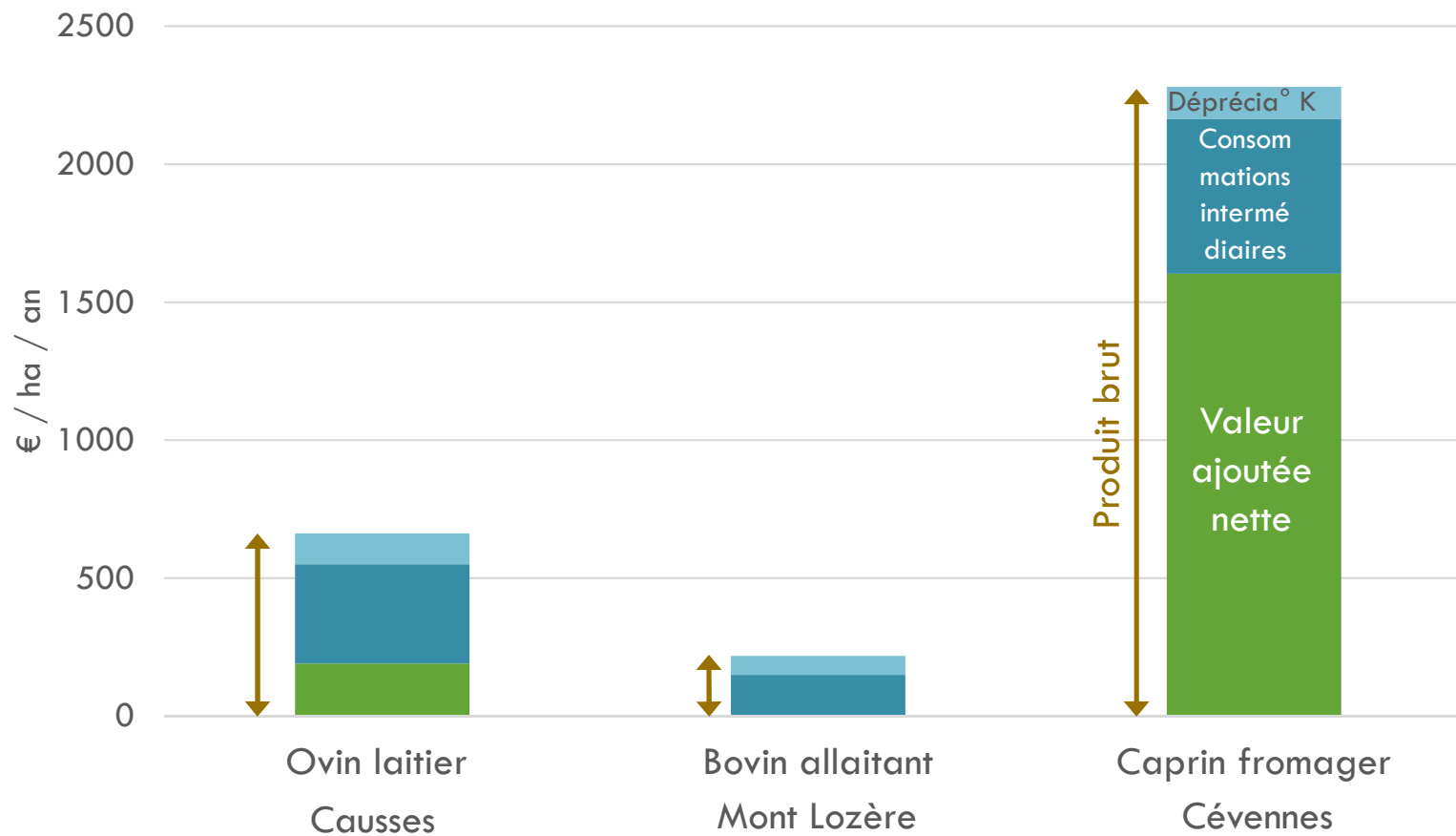


# BILAN DE 70 ANS D'ÉVOLUTION

- Faible **création de richesse** : valeur ajoutée en élevage laitier, mais nulle voire négative en élevage allaitant dans les conditions actuelles de prix



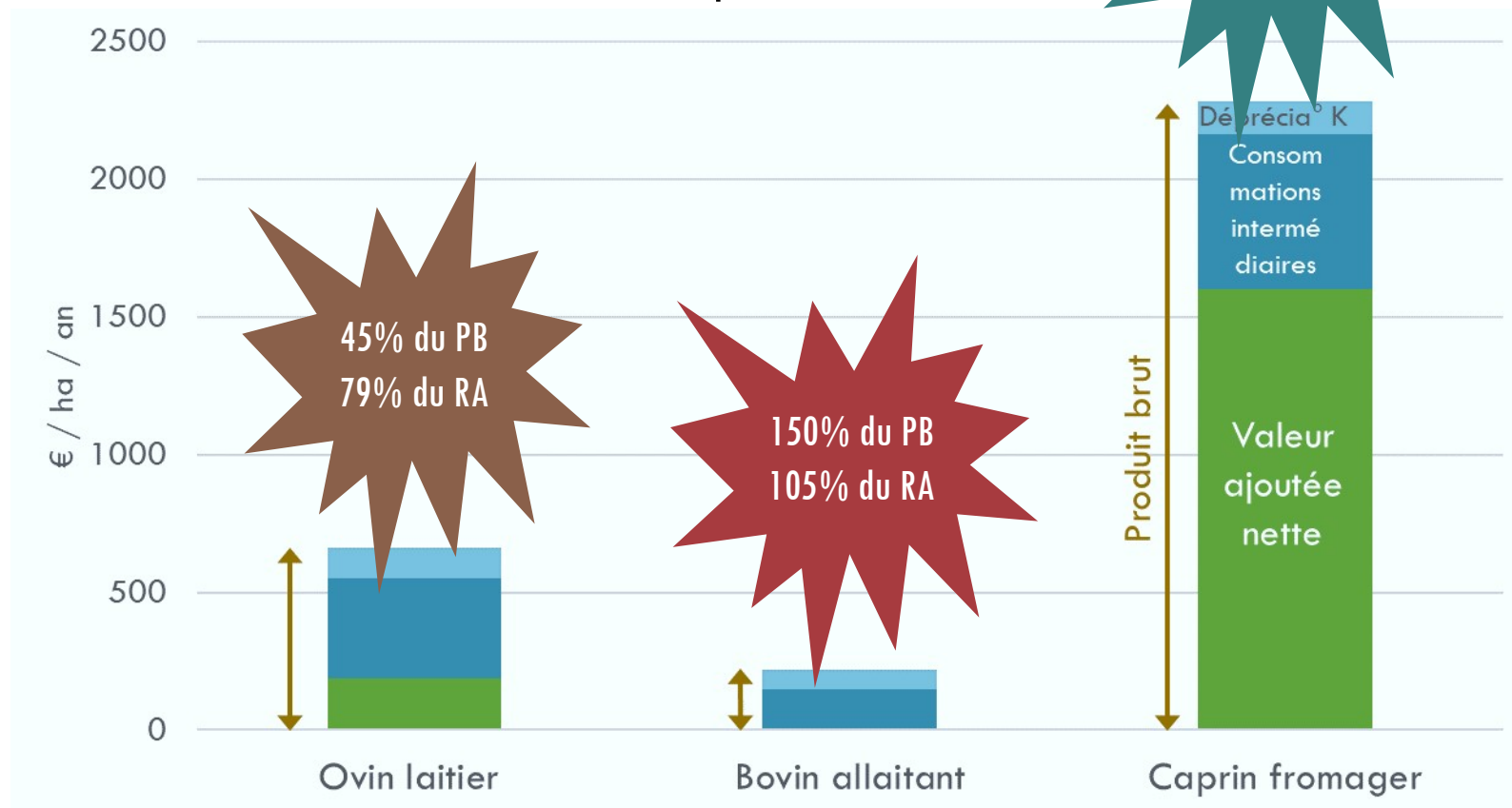
# PRODUIT BRUT ET VALEUR AJOUTÉE À L'HECTARE



(Source : diagnostics agraires)

# DÉPENDANCE AUX SUBVENTIONS

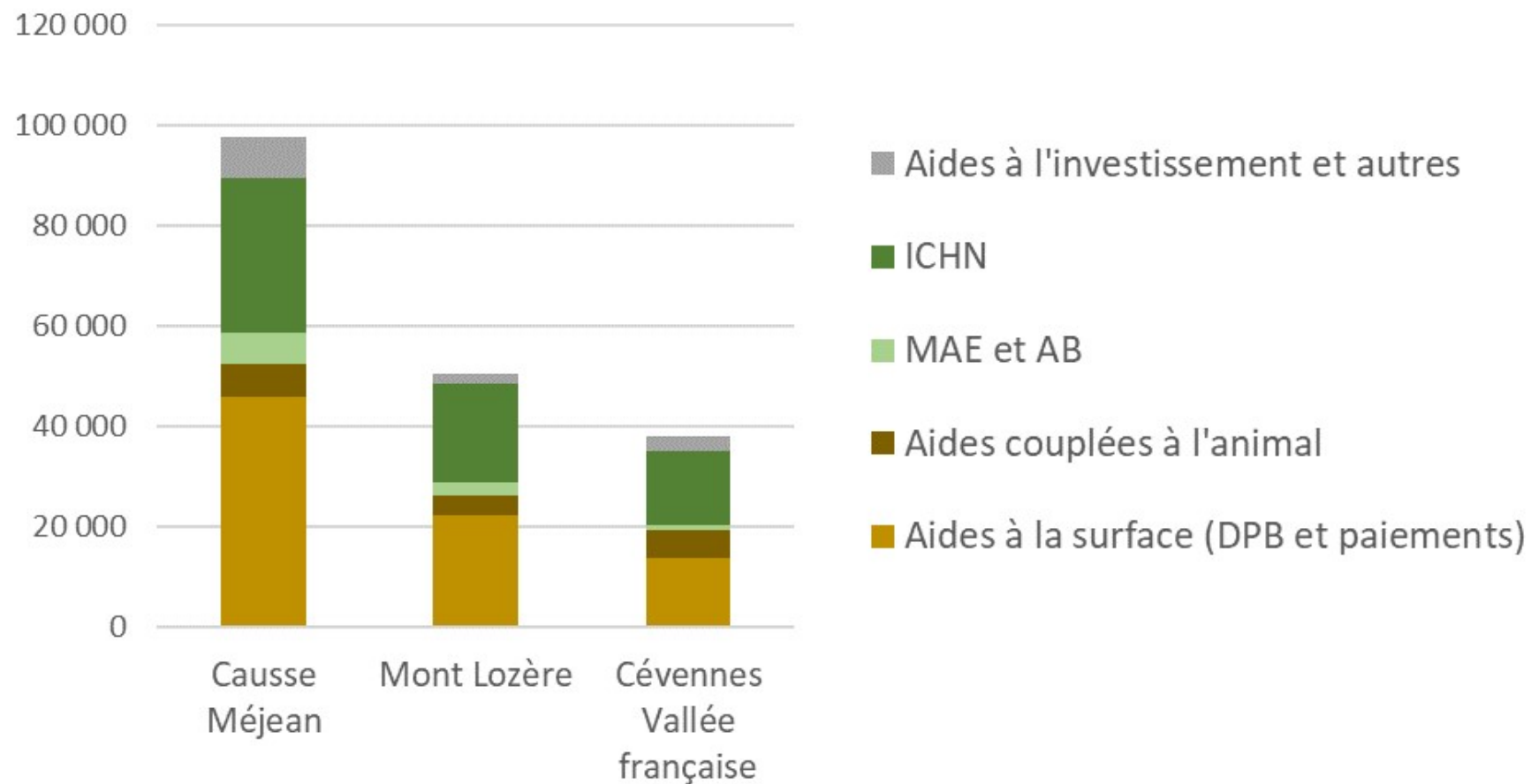
Les subventions représentent :



PB = Produit brut ; RA = Revenu Agricole

(Source : diagnostics agraires)

# SUBVENTIONS PERÇUES PAR EXPLOITATION EN 2020



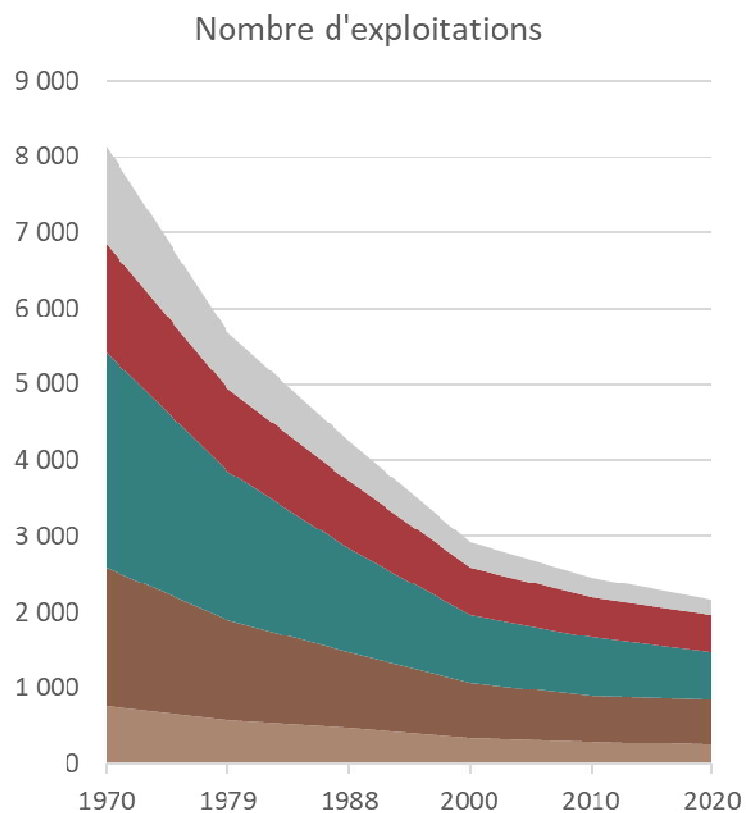
(Source : Telepac)

# BILAN DE 70 ANS D'ÉVOLUTION

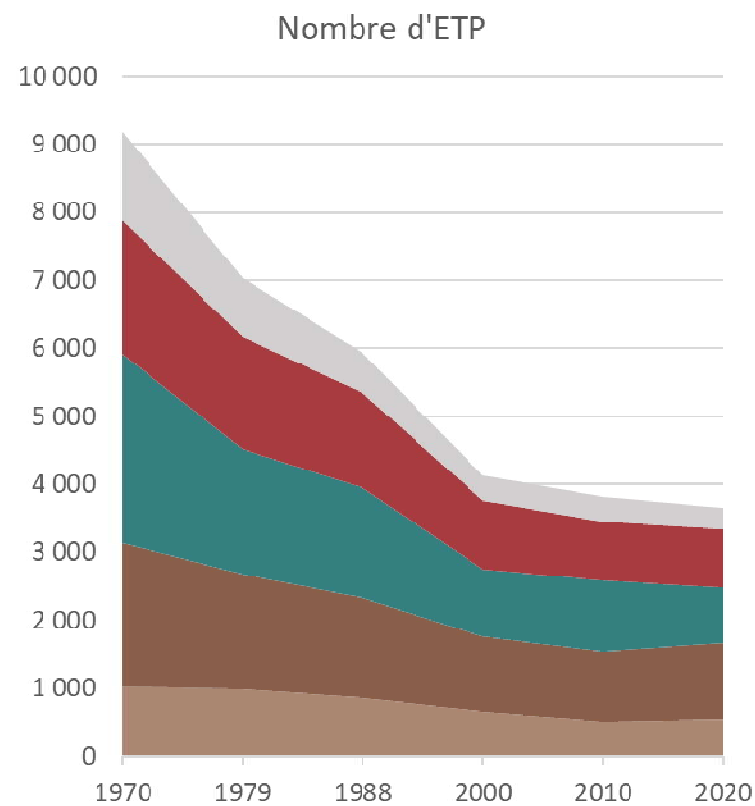
- Faible création de richesse : valeur ajoutée en élevage laitier, mais nulle voire négative en élevage allaitant dans les conditions actuelles de prix
- Diminution de l'**emploi agricole** : exploitations ne parviennent pas toutes à réaliser les investissements nécessaires à la poursuite de l'activité + difficultés de reprise des exploitations à très haut niveau d'équipement ; plus aucun emploi agricole dans certaines parties du territoire



# DIMINUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS ET D'ACTIFS, 1970-2020



- Gorges, vallées et divers
- Monts et avant monts
- Cévennes
- Causses
- Avant Causse



(Source : recensements agricoles)

# BILAN DE 70 ANS D'ÉVOLUTION

- Faible création de richesse : valeur ajoutée en élevage laitier, mais nulle voire négative en élevage allaitant dans les conditions actuelles de prix
- Diminution de l'emploi agricole : exploitations ne parviennent pas toutes à réaliser les investissements nécessaires à la poursuite de l'activité + difficultés de reprise des exploitations à très haut niveau d'équipement ; plus aucun emploi agricole dans certaines parties du territoire
- Paysage : **enfrichement** des parcours vs **intensification localisée** de parcelles de culture (dérochage, broyage...)

## ET LA PAC DANS TOUT ÇA ?

- Sans les subventions, toutes choses égales par ailleurs, l'élevage, notamment allaitant, aurait probablement disparu de la région d'étude
- La réforme de la PAC de 2014 dans sa déclinaison française (intégration des parcours dans les DPB, convergence, prorata particulier chênaies châtaigneraies) constitue une **reconnaissance de l'élevage et du pastoralisme**
- Sous réserve d'accéder aux surfaces proratisées suffisantes, les aides semblent favoriser l'installation et la création d'**emploi** (effet renforcé par la transparence appliquée au sein des GAEC)

# RÉFORME DE LA PAC DE 2014 : GLOBALEMENT TRÈS FAVORABLE

Evolution des montants totaux de subventions distribués pour 3 zones

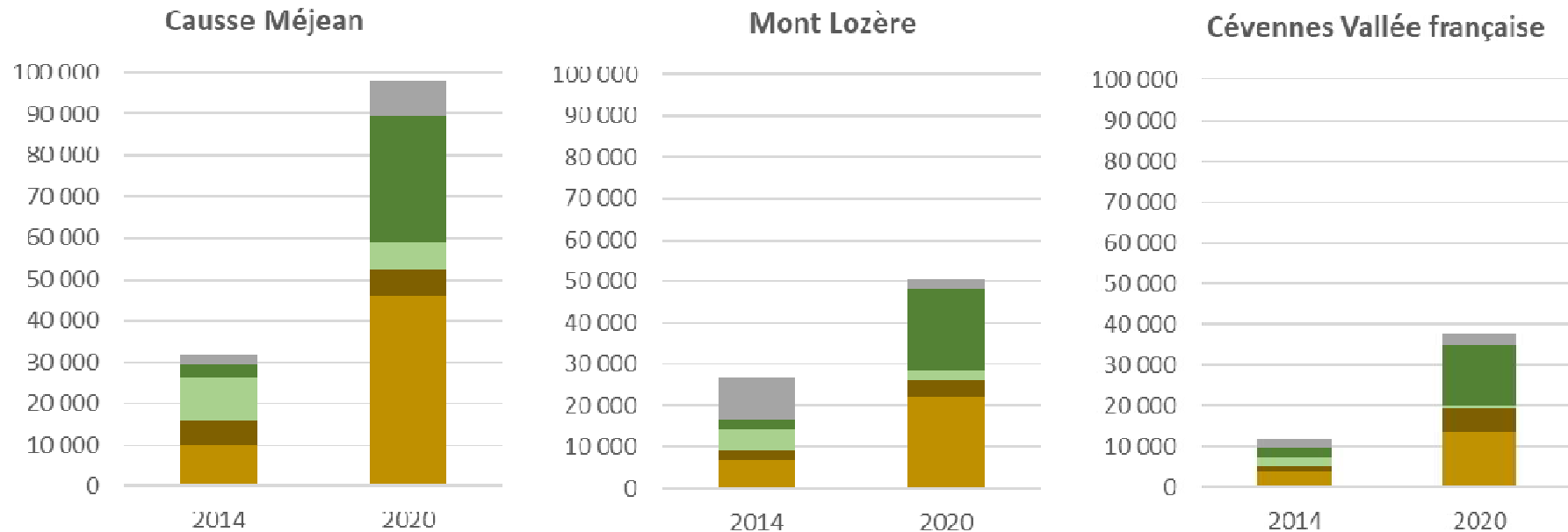
	2014	2020	Augmentation
Causse Méjean	2 116 482 €	5 570 269 €	+163%
Mont Lozère	1 454 241 €	2 575 366 €	+77%
Cévennes Vallée française	447 395 €	2 382 242 €	+432%

(Source : Telepac)



# ... MAIS AVEC DES DISPARITÉS

Evolution du montant moyen perçu par exploitation dans 3 zones



- Aides à l'investissement et autres
- ICHN
- MAE et AB
- Aides couplées à l'animal
- Aides à la surface (DPB et paiements)

(Source : Telepac)

Voir aussi Gautier (2017)

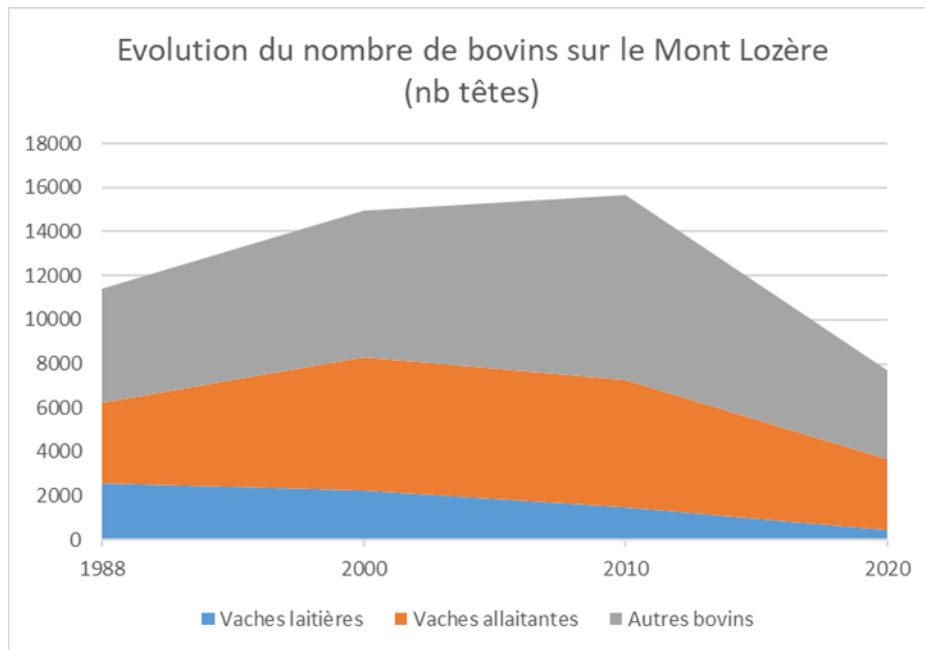
## ET LA PAC DANS TOUT ÇA ?

- Sans les subventions, toutes choses égales par ailleurs, l'élevage, notamment allaitant, aurait probablement disparu de la région d'étude
- La réforme de la PAC de 2014 dans sa déclinaison française constitue une reconnaissance de l'élevage et du pastoralisme
- Sous réserve d'accéder aux surfaces proratisées suffisantes, les aides favorisent l'installation et la création d'emploi

### MAIS

- **Dépendance** vis-à-vis des subventions est très forte, en élevage allaitant bien sûr mais aussi en élevage laitier y compris pour des produits sous AOP
- Subventions liées à la surface qui **n'incitent pas à des pratiques pastorales** et limitent l'accès au foncier pour d'autres éleveurs
- Aides à **l'investissement et autonomie fourragère** qui peuvent aller à l'encontre du pastoralisme

# QUELLE ÉVOLUTION DES CHEPTELS ?



(Source : recensements agricoles)

Vers une baisse des effectifs animaux ?

Quelles conséquences sur le paysage ? Enfrichement ?  
Autres moyens de maintien de l'ouverture du milieu (gyrobroyage, brûlis...) ?

# AGROPASTORALISME MENACÉ : QUELS LEVIERS POUR INVERSER LA TENDANCE ?

- Des actions collectives autour des systèmes économes et d'outils de transformation et commercialisation des produits
- Des subventions incitant aux pratiques pastorales, moins liées à la surface et plafonnées par actif
- Des filières s'engageant dans une désintensification et refaisant une place au pâturage des parcours